

Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois

Commune de Louâtre – Source de la Fontaine des Biches

Estimation du coût des travaux des préconisations de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique				
Intitulé	Unité	Prix Unitaire €HT	Quantité	Coût €HT
Périmètre de protection immédiate				
Pas de travaux préconisés			0	0,00 €
Périmètre de protection rapprochée				
Pas de travaux préconisés			0	0,00 €
TOTAL €HT				0,00 €
T.V.A 20%				0,00 €
TOTAL €TTC				0,00 €

Tableau 1 : Estimation du coût des travaux demandés par l'Hydrogéologue agréé

L'Hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique ne fait aucune préconisation particulière pour cette source.

Cette source est abritée par une station. Le périmètre de protection immédiate est matérialisé par une clôture qui délimite les parcelles cadastrales n°405 et 406 de la section OB.

A l'intérieur des périmètres de protection rapprochée et éloignée, les prescriptions générales s'appliquent.

Par ailleurs, compte tenu de la vulnérabilité de la ressource, l'hydrogéologue agréé conseille vivement l'application du code des bonnes pratiques agricoles et culturelles.

RAPPORT :

Coût des travaux en Euros / Prélèvements annuels en m³

= 0,00 Euros(€)

Dressé par AMODIAG Environnement

Commune de Louâtre – Source de la Fontaine des Biches

Estimation des indemnisations

Les prescriptions peuvent amener la collectivité à verser des indemnités aux propriétaires des parcelles grevées de servitudes spécifiques sous réserve que le préjudice causé soit « direct, matériel et certain » (Code de l'Expropriation).

Aucune indemnisation n'est proposée, par la collectivité, aux propriétaires et autres ayants droits dont les terrains sont situés dans les périmètres de protection.